

PRIX ADOLPHE NEUMAN

Récompense un travail (thèse, mémoire, etc.) consacré à la morale, à l'esthétique et à l'interdépendance entre ces disciplines.

Montant	4'000 CHF
Conditions particulières	Le concours est ouvert aux étudiant-e-s ayant effectué au moins deux semestres d'études à la Faculté des lettres de l'UNIGE et aux diplômé-e-s de la Faculté des lettres de l'UNIGE.
Modalités d'inscription	Seules les candidatures au format électronique sont acceptées. Les dossiers de candidatures, composés d'un exemplaire du mémoire et d'un CV, doivent être envoyés à l'adresse secretariat-decanat-lettres@unige.ch
Renseignements	Secrétariat du Décanat Tél. 022 379 73 02 secretariat-decanat-lettres@unige.ch
Périodicité	Le prix est attribué tous les trois ans (2021, 2024, 2027, etc.)
Délai d'inscription	30 décembre de l'année précédant l'attribution du prix
Date d'attribution	Mai

Informations sur le site internet de la Faculté :

<http://www.unige.ch/lettres/fr/espace-etudiants/prixetbourses>